



## LA SNCI DESIGNÉ SON NOUVEAU DIRECTEUR

Le Conseil d'administration de la SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) a le plaisir d'annoncer qu'il vient de désigner, en date du 10 janvier 2024, Madame Eva Kremer, Directeur de l'établissement bancaire public. Madame Kremer, Directeur Adjoint de la SNCI depuis 2013, prendra ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> février 2024.

Madame Kremer, en collaboration avec ses collègues, et avec le support du Conseil d'administration de la Banque, aura comme mission de continuer à faire évoluer les activités de la SNCI et à développer des instruments de tous types afin de répondre aux besoins des entreprises luxembourgeoises. La SNCI opère de concert avec tous les acteurs de la place luxembourgeoise - ministères compétents, banques partenaires, chambres professionnelles, Luxinnovation et en synergie avec tous les autres acteurs œuvrant dans l'intérêt général au développement et à la diversification de l'économie luxembourgeoise.

Communiqué par la SNCI le 12 janvier 2024

Contact : [communications@snci.lu](mailto:communications@snci.lu)

### La Société Nationale de Crédit et d'Investissement au Luxembourg (SNCI):

Dans le cadre de sa mission publique la SNCI est engagée depuis plus de 45 ans à offrir des co-financements de haute qualité aux entreprises luxembourgeoises. De par la loi, elle est investie d'une mission d'intérêt général de promotion du développement économique du Luxembourg. En tant qu'établissement bancaire de droit public, elle jouit de sa personnalité juridique propre. En vue de remplir sa mission, elle accorde des prêts à l'investissement aux entreprises luxembourgeoises soit directement, soit indirectement par le biais des banques intermédiaires de la place. Elle octroie également des prêts de création ou de transmission aux petites et moyennes entreprises (PME) nouvellement créées ou reprises, des prêts dans le cadre de reprises de fonds de commerce ou de rachat de parts, des cofinancements aux projets de recherche, développement-innovation, des prêts aux jeunes entreprises novatrices ainsi que des financements à l'étranger aux entreprises luxembourgeoises désireuses de s'implanter ou se développer à l'étranger. La SNCI prend et gère des participations dans des entreprises et fonds d'investissement relevant d'une importance stratégique pour le développement et la diversification de l'économie luxembourgeoise.